

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	8 (1879)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	Correspondance

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de Vaud, elle est de 500 fr. — Dans le Grand-Duché de Baden, l'instituteur a droit à un bénéfice de 1,000 à 1,500 fr. dès sa quarante-unième année de fonctions.

---

## CORRESPONDANCE

---

Ce 22 juillet 1879.

Monsieur le Rédacteur,

Il n'est certes pas rare de trouver des *coquilles* dans les journaux, quels qu'ils soient, et le *Bulletin* ne saurait échapper à la commune loi. Mais le numéro de juillet est particulièrement riche en mauvais tours de *typo*, et c'est ma pauvre prose qui est maltraitée on ne peut mieux. Mots tronqués et fautes d'orthographe émaillent à l'envi les quelques pages que j'ai livrées à... l'impression ; j'allais dire à la mutilation. Et qui sait si ce que je viens d'écrire ne subira pas le même sort. Mais quoi qu'il en puisse être, je vous proposerai, Monsieur le Rédacteur, d'insérer dans le prochain numéro, l'*errata* suivant qui concerne, vous le savez, le rapport sur la question du livre de lecture (1).

Et vous, ami lecteur, veuillez avoir la patience de lire jusqu'au bout les lignes que voici ; en ce faisant, vous m'obligerez fort, et je vous en serai reconnaissant, je vous assure :

Page 113, ligne 16, lisez *joute* au lieu de *oute*.

» 114,	» 46,	» <i>ils sachent</i>	» <i>il sache.</i>
» 115,	» 42,	» <i>de lecture</i>	» <i>des lectures.</i>
» 115,	» 43,	» <i>ont tracées</i>	» <i>ont tracés.</i>
» 116,	» 30,	» <i>Nous</i>	» <i>Nos.</i>
» 117,	» 30,	» <i>grâce</i>	» <i>grâces.</i>
» 117,	» 41,	» <i>exprime</i>	» <i>explique.</i>
» 119,	» 20,	» <i>niece</i>	» <i>mère.</i>
» 119,	» 50,	» <i>proportion</i>	» <i>proposition.</i>
» 122,	» 23,	» <i>Dussaut</i>	» <i>Bussaut.</i>
» 122,	» 35,	» <i>et de la</i>	» <i>et la.</i>
» 125,	» 39,	» <i>lire</i>	» <i>lui.</i>
» 125,	» 48,	» <i>blessent</i>	» <i>blesse.</i>
» 127,	» 10,	» <i>ou</i>	» <i>ou.</i>
» 128,	» 26,	» <i>posé</i>	» <i>posés.</i>
» 129,	» 20,	» <i>Dussaut</i>	» <i>Bussaut.</i>
» 130,	» 2,	» <i>gradué</i>	» <i>graduée.</i>

N'y a-t-il pas là matière à se brouiller pour toujours avec la typographie ?

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma respectueuse considération,

A. R.

(1) NOTE DE L'IMPRIMERIE. — S'il a pu subsister, pour *la première fois*, des fautes dans l'impression du *Bulletin* cela provient de ce que, malgré les lettres et télégrammes adressés à M. le rapporteur Robadey, son rapport étant arrivé, néanmoins, à la dernière heure, un tour de force typographique a dû être exigé pour livrer dans les 24 heures le supplément contenant les rapports de MM. Robadey et Perriard. On comprendra donc que, pris au dépourvu et obligé de procéder sommairement, la correction ait laissé échapper les quelques incorrections que M. Robadey signale et auxquelles l'intelligence des lecteurs aura, du reste, aisément supplié.